

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°1 JANVIER - MARS 2019



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Une forte dégradation de la qualité de l'air a été relevée au niveau de la station Usine le 24 mars en raison d'un départ de feu. Un dépassement de la valeur limite horaire pour la protection de la végétation a été enregistré sur ce site, avec une valeur maximale de 1012 µg/m³ en moyenne sur une heure. Ailleurs les niveaux de dioxyde de soufre sont restés faibles.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	1	0	43	nc
Moyenne horaire maximale	53	11	1012	nc
Moyenne journalière maximale	24	2	221	nc
Dépassement VLHPE		0	1	/
Dépassement VLJPE		0	0	/
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			
Dépassement VLJ	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de dioxyde d'azote sont très faibles et du même ordre de grandeur que le trimestre précédent.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	3	1	5	nc
Moyenne horaire maximale	35	8	53	nc
Moyenne journalière maximale	18	6	20	nc
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Les niveaux de fond en oxydes d'azotes sont stable en comparaison au trimestre précédent. Les valeurs de pointes sont quant à elles en augmentation sur l'ensemble des stations.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	10	0	19	nc
Moyenne horaire maximale	93	39	352	nc
Moyenne journalière maximale	52	7	81	nc

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

On relève une baisse des niveaux à la base vie, qui reste toutefois la station la plus impactée par les poussières fines. Ailleurs, les concentrations en poussières fines sont stables par rapport à trimestre précédent.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	17	10	29	nc
Moyenne horaire maximale	48	54	103	nc
Moyenne journalière maximale	35	28	49	nc
Dépassement SI	0			/
Dépassement SA	0			/
Dépassement VLJ	0	0	0	/

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽³⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	80 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an